

LA SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août - 3 septembre 1992
Point 4 de l'ordre du jour*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA
SITUATION DANS LES REGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES
PROGRES ACCOMPLIS QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES DEPUIS LA CINQUIEME CONFERENCE

Rapport de la Délégation Marocaine **/

*/ E/CONF.85/1/Rev. 1

**/ Préparé par le Maroc

ROYAUME DU MAROC

VI^{eme} CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

RAPPORT DE LA DELEGATION MAROCAINE

RESUME

Le Gouvernement du Royaume du Maroc, conscient de l'importance de la normalisation des noms géographiques, n'a cessé de déployer des efforts pour répondre aux différentes recommandations des Nations Unies dans ce domaine.

En effet durant les cinq dernières années, l'accent a été mis sur:

- la normalisation des noms géographiques dans le domaine de la production cartographique, en particulier pour l'établissement de nouvelles cartes topographiques, générales ou thématiques.

- la création d'une entité chargée de l'établissement d'un glossaire national de toponymie

- l'organisation de rencontres scientifiques, tel que le colloque national sur la normalisation des noms géographiques.

INTRODUCTION

Les autorités publiques du Royaume du Maroc accordent une grande importance aux questions posées par la normalisation des noms géographiques.

Cet intérêt découle de la certitude accordée au rôle primordial que jouent les noms géographiques, tant comme facteur technique indispensable, notamment dans les domaines de la cartographie et de la signalisation, que comme facteur socio-culturel caractérisant les particularités historiques du pays et faisant partie de son patrimoine culturel.

Ainsi, des efforts considérables ont été déployés dans différents domaines pour répondre aux recommandations qui émanent des conférences des nations unies sur les noms géographiques.

Le plus récent exemple est le 1er colloque national sur les noms géographiques organisé à Rabat les 15 - 16 et 17 Avril 1992 qui fut l'occasion où les spécialistes des différentes disciplines - telle la cartographie, la recherche universitaire, la linguistique, l'histoire et la géographie - se sont rencontrés pour relater les différents aspects de la toponymie. Les interventions et débats étaient riches et fructueux, les recommandations qui en ont découlé permettront sans doute de franchir un autre pas vers la normalisation et le progrès dans ce domaine.

En outre, la Direction de la Conservation Foncière et des Travaux Topographiques (DCFTT), organisme officiel marocain chargé entre autres de l'établissement et du maintien de l'infrastructure géodésique et cartographique, ne cesse de multiplier les efforts en vue de la normalisation des noms géographiques en matière de cartographie qui a connu à son tour un essor considérable couronné par l'achèvement de la couverture nationale à l'échelle du 1/100.000' et le démarrage de la carte à 1/25.000' dans les régions à forte densité et qui connaissent un rythme de développement important.

Il est à signaler également, l'importance accordée par les universités marocaines à la recherche scientifique dans ce domaine. Plusieurs publications (livres, articles de périodiques, thèses etc...) ont couronné les travaux de recherche au sein des facultés dans différentes spécialités telles que la géographie, l'histoire et la linguistique.

ACTIVITE DE NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES EN CARTOGRAPHIE

L'activité cartographique s'est orientée principalement vers les trois échelles de base couvrant le Maroc à savoir :

- le 1/50 000' pour les régions de moyenne densité
- le 1/100 000' pour les régions peu denses
- le 1/25 000' récemment entamé pour les régions denses

Durant les cinq dernières années près de 50 feuilles au 1/50 000' ont été établies ou réfectées; 140 feuilles au 1/100 000' et 100 feuilles au 1/25 000' ont été nouvellement établies. De même, des plans de villes ainsi qu'un certain nombre de cartes thématiques et dérivées ont pu être réalisées. on peut citer à titre d'exemple :

- le 1/1 000 000' en six feuilles
- le 1/1 500 000' arabe
- la carte routière
- les cartes marines
- les cartes aéronautiques.
- les cartes thématiques
- la carte du monde

Le traitement des noms géographiques pour la production cartographique se fait comme suit:

1') pour l'établissement de nouvelles cartes:

- Collecte des toponymes au terrain
- Elaboration des états justificatifs des noms sur lesquels, les toponymes sont portés en français et en arabe voyellisé permettant ainsi une lecture correcte avec reproduction de la quasi totalité des sons.

- Détermination de la nature et de l'étendu des toponymes ainsi que leurs attributs cartographiques.
- Concertation avec la commission régionale de toponymie et adoption de la liste définitive.
- Rédaction cartographique et mise à jour du glossaire de toponymie.

2°) Pour la révision et la reféction:

La toponymie existante est validée sur les lieux. Les états justificatifs des noms sont complétés notamment la colonne correspondant à l'écriture arabe du toponyme. Les nouveaux noms géographiques et les éventuelles modifications sont également portés. Après concertation avec la commission régionale, la nouvelle liste est adoptée.

3°) Pour les cartes dérivées et cartes générales:

Les noms géographiques portés sur les cartes dérivées sont issus des états justificatifs déjà existants. Ils ne nécessitent pas de validation, cette dernière étant déjà faite au niveau de l'établissement des cartes topographiques de base correspondantes.

GLOSSAIRES DE TOPONYMIE

I) GLOSSAIRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DES VILLES MAROCAINES

L'académie du Royaume du Maroc a entamé un projet pour l'établissement d'un glossaire historique et géographique des villes marocaines. Des membres de l'académie du Royaume (commission du patrimoine), de la commission nationale de normalisation des noms géographiques, des experts relevant des universités, des instituts de recherche et des administrations de production sont impliqués dans ce projet.

Etant donné le besoin senti pour ce genre de document, il a été décidé de le réaliser dans les meilleurs délais. Les étapes de préparation et de conception sont déjà entamées.

II) LE GLOSSAIRE NATIONAL DE TOPONYMIE

1') Objectifs

La D.C.F.T.T a mis sur pied une cellule chargée d'établir et de maintenir un glossaire national de noms géographiques. Cette cellule est composée d'une équipe de cartographes, d'informaticiens et de géographes.

Le glossaire, basé pour son établissement sur l'outil informatique, sera le plus exhaustif possible, il contiendra tous les toponymes qui figurent sur les cartes topographiques de base à différentes échelles. Il a pour but:

- Répondre aux besoins nationaux en matière de noms géographiques (administrations, établissements publics et semi publics, collectivités locales et particuliers).

- Uniformiser l'orthographe des toponymes portés sur les différentes cartes.

- Faciliter le tri à plusieurs niveaux en vue d'une généralisation cartographique au même degré.

- Uniformiser les spécifications techniques des fontes et corps des caractères typographiques.

- Permettre de faire des recherches et statistiques

- Retrouver les vestiges du passé par analyse des toponymes "fossiles"

2') Conception du glossaire

C'est un glossaire bilingue où les noms sont portés en Arabe et en Français. Il permet de donner pour chaque toponyme les attributs géographiques (coordonnées, étendue etc ...) et les attributs cartographiques tels que :

- la nature du détail (Hydrographie, Planimétrie, Végétation)
- son type (par exemple pour l'hydrographie: puit, source, fontaine etc..)
- le code cartographique qui détermine l'importance du détail dans sa catégorie.

La notion de renvoi et de pointage adoptée permet d'enchaîner les différents toponymes relatifs à la même entité.

a-Présentation

Le glossaire se présente sous deux formes:

- * Fichier informatisé, interactif permettant la saisie et la mise à jour des différentes informations qu'il contient et leur exploitation ponctuelle, synoptique ou statistique.

- * Fichier imprimé sur papier : le glossaire tiendra sur quatre volumes de 1000 pages chacun environ. Les données sont disposées sur douze colonnes présentant respectivement de gauche à droite :

- Le toponyme dans sa forme telle qu'elle est mentionnée sur les cartes.

- L'élément générique du toponyme: terme en usage et faisant partie du toponyme, identifiant généralement le type d'entité.

- Le renvoi : les toponymes de la première colonne sont ceux généralement utilisés, sauf ceux qui sont suivi d'un renvoi qui caractérise le nouveau nom adopté.

- Le numéro de feuillet cartographique qui fait référence au découpage international de la carte du Maroc à 1/50.000 ou à défaut à 1/100.000 -

- Les coordonnées Lambert X et Y pour un point situé au centre du toponyme (calculés automatiquement d'après les coordonnées géographiques saisies)

- Les coordonnées géographiques: Latitude et longitude exprimées en degrés et minutes

- La nature cartographique du toponyme

- Le type de planche cartographique

- La localisation administrative : wilaya, province, commune

- Le code cartographique qui indique les caractéristiques techniques de la fonte et du corps d'écriture utilisé sur la carte.

b-Classement des toponymes

Le classement des toponymes s'effectue selon l'ordre alphabétique continu. Dans ce système, toutes les lettres constituant l'élément spécifique du toponyme servent à établir le classement alphabétique. Par conséquent, les traits d'union, les espaces et les apostrophes présents entre les composants du toponyme interrompent la séquence alphabétique en raison de l'indexation informatique régie par le code ASCII.

Le premier mot significatif de l'élément spécifique sert à établir cet ordre; s'il faut distinguer des noms dont les éléments spécifiques sont identiques, l'élément générique sera alors utilisé.

c-Règles d'écriture

1- Signes diacritiques

Les diacritiques utilisés sont: les accents graves, aigües et circonflexes qui doivent apparaitre dans les toponymes aussi bien sur les majuscules que sur les minuscules.

La cédille et le traïma doivent figurer de même sur les minuscules et les majuscules.

L'apostrophe indique la contraction en français et le "ayn" en arabe.

Les articles arabes sont: al, el, ed, ej, en, er, es, et, ez

Les particules berbères sont: n, m, in, ta, ti

2- Les génériques

Lorsqu'un élément générique fait partie d'un toponyme, il doit toujours accompagner l'élément spécifique. En effet, le générique est un constituant à part entière d'un toponyme, d'où la nécessité de l'inscrire. Cependant le générique peut être supprimé dans le cas d'hydronymes connus tels que:

Bouregreg ou Oued Bouregreg

Tensift ou Oued Tensift

3- Les majuscules et minuscules

Sur les cartes topographiques, le générique d'un toponyme (ou son premier élément s'il est composé) et le spécifique (ou son premier élément s'il est composé), débutent tous par une majuscule. Toutefois, les articles et les particules de liaison commencent par une minuscule, à moins qu'ils ne paraissent au début du toponyme.

d- Types d'entités

Afin de fournir une ample explication des informations contenues dans les colonnes "Générique" et "Nature cartographique", le glossaire comportera un lexique des différents type d'entités et des différents termes génériques utilisés au Maroc avec leur définition.

Exemples d'entités:

- Aérodrome : Terrain aménagé pour le décollage et l'atterrissage des avions
- Aéroport : Lieu aménagé pour le trafic aérien, comprenant l'ensemble des installations techniques et commerciales nécessaires.
- Baie : Echancre profonde d'un littoral ou d'une rive

Exemples de termes génériques:

- Adrar.....colline, montagne, crête
- Afraoumontagne
- Agrad.....dunes

3') LES REQUETES

Par sa richesse en information et la structuration de celle-ci, ce glossaire permettra de répondre à un grand nombre de requetes notamment:

- l'ensemble des toponymes pour une aire géographique donnée
- la recherche d'homonymes

- l'extraction par nature ou type de toponyme
- l'extraction par valeur du code cartographique particulièrement utile pour la production de cartes dérivées.

4°) ETAT D'AVANCEMENT

Les phases de conception et de programmation du glossaire sont achevées, la phase de saisie des données est entamée. De même, une version imprimée bilingue est en cours de préparation.

PREMIER COLLOQUE NATIONAL SUR LES NOMS GEOGRAPHIQUES AU MAROC

Sous le thème: "Les Noms Géographiques: Patrimoine et Culture", un colloque national a été organisé les 15 - 16 et 17 Avril 1992.

Ce colloque organisé par la DCFTT, organisme national de production cartographique en collaboration avec l'Université MOHAMMED V en tant qu'institution de recherche a permis un débat scientifique et fructueux entre les chercheurs dans diverses disciplines, les techniciens de production et les utilisateurs.

Ce séminaire visait en outre les objectifs suivants:

- Sensibiliser les administrations et la population sur le rôle et l'importance de la normalisation des noms géographiques.
- Prendre connaissance des problèmes posés, ainsi que de l'état des recherches en ce domaine, dans les universités marocaines.

Durant les trois journées du colloque, des académiciens, des linguistiques, des géographes, des historiens et des cartographes ont traité de tous les aspects relatifs à la normalisation des noms géographiques.

Plus de vingt communications ont été exposées et débattues. Ces dernières ont porté sur les cinq thèmes suivants:

- 1- Reflexions sur la toponymie au Maroc
- 2- La normalisation des noms géographiques
- 3- Les noms géographiques: histoire et patrimoine

4- Les noms géographiques: culture et développement

5- La coopération internationale en matière de noms géographiques.

Les travaux de ce colloque ont été couronnés par l'adoption de plusieurs recommandations dont principalement:

a) Tenir compte de la réalité marocaine et oeuvrer à:

- éliminer les exonymes
- éviter le double graphisme des noms géographiques
- respecter la prononciation correcte des toponymes
- écrire les noms géographiques en se basant sur le caractère arabe
- répertorier les noms géographiques nationaux
- établir une banque de données des noms géographiques et veiller à sa mise à jour

b) Soutenir les efforts de la commission nationale de normalisation des noms géographiques

c) Continuer les actions menées par le gouvernement du Maroc dans le domaine de la normalisation des noms géographiques.

d) Encourager la participation du Maroc aux rencontres internationales traitant des noms géographiques

e) Instituer le "Colloque National sur la Normalisation des Noms Géographiques" en tant que rencontre scientifique nationale tenue de manière périodique.

Les actes de ce séminaire seront publiés prochainement